

Et si on parlait français sur la Toile?

La Croix

13.10.2004

«C'est un forum, pas un portable. Ici on parle un langage que les humains peuvent comprendre. Si tu veux une réponse à ta question, essaie toi aussi de te faire comprendre.» Les SMS (*short message service*) bientôt interdits des espaces de discussion du Web? Un «Comité de lutte contre les SMS et les fautes volontaires» en a fait le pari.

À l'origine de l'initiative, un lycéen passionné non pas d'orthographe, mais d'informatique. Guillaume gère un site d'aide pour les accros de la micro, «informatiquefrance.com», et son forum reçoit chaque jour des dizaines de messages de détresse d'internautes moins calés que lui. L'ennui, c'est qu'il lui faut souvent traduire ces SOS SMS. De plus en plus d'internautes ont, en effet, recours aux abréviations et à l'écriture phonétique jusqu'alors réservées aux textos.

Alors, Guillaume en a eu assez. En juin dernier, il a officiellement lancé son comité de lutte. L'objectif est que les administrateurs de forums adhèrent à sa charte anti-langage SMS. «Je les engage à ne pas répondre à un "Eske vou pouvé médé?". Sur mon forum, je propose la solution suivante: soit la personne reformule sa question en français, soit elle n'obtient pas de réponse.» Et ça marche: le Comité contre le langage SMS et les fautes volontaires compte aujourd'hui 84 sites membres et plus de 1 500 adhérents. Quelques ennemis également. Car certains revendiquent le droit d'utiliser une autre forme d'expression que celle qu'on «nous impose à l'école, au travail, partout».

Pour ceux-là, Guillaume est un «extrémiste du français parfait». Ce titre de gloire fait sourire le jeune lycéen de première S au lycée Jeanne-d'Albret à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) «Si l'on en croit mes bulletins scolaires, je suis plutôt l'élève qui fait plein de fautes d'orthographe et construit des phrases à la limite du français.» Bref, Guillaume est loin d'être le meilleur en dictée. Mais, dit-il, «je m'applique!». Résultat: outre la volonté d'obtenir un français correct

Définition et explications

Le Comité de lutte contre le langage SMS et les fautes volontaires se définit et s'explique:

Comité: «Réunion de personnes.»

De lutte contre: «Oui, on exprime nos idées et on ira jusqu'au bout.»

Le langage SMS: «Le langage SMS regroupe des abréviations non universelles, non connues de tout le monde, et donc non compréhensibles par tout le monde.»

Les fautes volontaires: «Les fautes volontaires permettent de jouer sur la phonétique des mots pour écrire un mot en moins de lettre possible. Ainsi écrire "mes" à la place de "mais" est une faute volontaire qui permet de gagner une lettre.»

Comité contre le langage SMS et les fautes volontaires: <http://smf.informatiquefrance.com>

sur Internet, le Comité se donne pour mission «une diminution de 50 % des fautes d'orthographe». Guillaume, qui est persuadé qu'à force de lire des fautes on finit par les intégrer et les reproduire, raisonne en bon scientifi-

«La seule raison pour laquelle le langage SMS existe, c'est que, dans les textos que l'on s'envoie d'un téléphone portable à un autre, la place est limitée. Seulement, sur les forums, le nombre de caractères n'est pas limité.»

que. Selon lui, la réciproque doit être vraie: à éviter les fautes volontaires, on fera moins de fautes involontaires.

À 15 ans, Guillaume est, certes, encore loin de l'âge moyen des membres de l'Académie française. «Mais on peut être jeune et avoir envie de parler en vrai français», se défend-

il. À son âge, pourtant, on est plutôt branché «textos». «J'ai un portable et j'envoie des SMS, concède-t-il. J'utilise parfois des abréviations pour éviter de payer deux textos alors qu'avec un petit raccourci on n'en paie qu'un seul. Mais je reste très soft dans mes abréviations. Par exemple, je ne me sers jamais de la phonétique des mots pour raccourcir un SMS, dans la veine: "Komen sava?"»

Ce qu'il pense du langage SMS? «Ça peut être utile... Mais pas sur les forums! La seule raison pour laquelle le langage SMS existe, c'est que, dans les textos que l'on s'envoie d'un téléphone portable à

un autre, la place est limitée.» Au-delà d'un certain nombre de caractères, en effet, il faut envoyer, et donc payer, un second message. «Seulement, ajoute Guillaume, sur les forums le nombre de caractères n'est pas limité.» Dès lors, la légitimité du recours à une orthographe volontairement massacrée disparaît.

Guillaume sait néanmoins que la partie n'est pas gagnée d'avance. L'écriture phonétique a ses adeptes. Et pas des moins prestigieux. À Bruxelles, les activités culturelles du palais des Beaux-Arts ont été rebaptisées «Bozar». Et puis, bien sûr, il y a le précédent de Zazie dans le métro. Le roman de Raymond Queneau ne s'ouvre-t-il pas sur le fameux: «Doukipudonktan»? Fort de cette caution littéraire et désireux de surfer sur la déferlante SMS, un opérateur de téléphonie mobile a même lancé il y a quelques mois une campagne publicitaire avec des slogans empruntés au langage SMS: «Ce sont ces dérives qui sont les plus inquiétantes, estime Guillaume. Mais j'attends d'avoir une dizaine de milliers de membres pour montrer aux publicitaires que leur langage SMS ne convient pas à tout le monde!» Amis de la francophonie, à vos souris...

PIERRE MONÉGIER